

# HAUT-VIVARAIS

## CANTONS DE SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS ET DU CHEYLARD

### Le conseil général au chevet des Boutières pour booster l'économie

**M**ardi, Hervé Saulignac, était en déplacement dans les cantons de Saint-Martin-de-Valamas et du Cheylard. Après des mois difficiles pour le territoire, le président du conseil général de l'Ardèche venait notamment présenter le plan Boutières (lire notre édition d'hier).

► **Aider les ex-GL Bijoux**

Premier volet de ce plan : le soutien aux salariés de GL Bijoux licenciés cette année et qui souhaiteraient créer ou reprendre une activité. « Considérant que cette reconstruction (80 licenciements secs, NDLR) porte significativement atteinte à l'équilibre économique du territoire, le conseil général a décidé de constituer à titre exceptionnel un Fonds

d'accompagnement stratégique », explique-t-on au conseil général.

Ainsi, le Département pourra subventionner jusqu'à 30 % des projets dans la limite de 10 000 € par projet.

► **Soutenir l'innovation**

Le Département va aussi débiter 100 000 € pour accompagner le projet d'innovation « Compacity 2 », conduit par Chomarat Industries Textiles, Rossignol et des laboratoires.

Le projet vise à créer une nouvelle résine pour la fabrication des skis. Alors que le projet représente 6,18 M€ d'investissement, la part apportée par Chomarat s'élèvera à 768 000 € dont 100 000 € du Département, 30 000 € de la communauté de communes du Chey-

lard et 100 500 € de l'État.

► **Développer l'activité bijou**

Enfin, alors que la communauté de communes du Pays du Cheylard et celle du Pays de Romans/Bourg-de-Péage se sont unies pour lancer une collection de bijoux et cuir, le Département apportera 20 000 € pour la communication et la promotion du projet. Coût global : 109 000 € dont 84 000 € apportés par le Pays du Cheylard et 25 000 € par le Pays de Romans.

« Le conseil général est déterminé à faire en sorte qu'il y ait un avenir à la ruralité. La ruralité n'empêche pas l'industrie, la modernité et la recherche », concluait Hervé Saulignac.

**Amélie BRUINE**



Hervé Saulignac, président du conseil général, a présenté hier le plan Boutières en présence des élus du canton du Cheylard, du préfet de l'Ardèche et de la direction de Chomarat.

**ILS ONT DIT**

■ Jacques Chabal, maire du Cheylard : « Le plan Boutières vient appuyer les actions que nous menons pour offrir aux entreprises un territoire correct, avec des services, une offre culturelle et sportive et des zones d'activités dignes de ce nom ».

■ Bernard Gonzalez, préfet de l'Ardèche : « Je suis convaincu qu'il y a un avenir industriel en Ardèche. Il y a des gens qui sont là et qui veulent être là demain. Il faut offrir à ces gens industriels des conditions de travail optimales ».

■ Didier Rehouillet, PDG de Chomarat : « Si le projet « Compacity 2 » aboutit, on devrait pérenniser notre activité et conquérir de nouveaux marchés. »

### Saint-Martin-de-Valamas, entre industrie, mémoire et tourisme



Hervé Saulignac a rencontré les élus du canton de Saint-Martin-de-Valamas mardi matin. Photo Le DL/Jean DUSSAUD

**A**près avoir visité le matin l'école du vent à Saint-Clément et l'entreprise MSR Bijoux à Chanéac, les élus du canton de Saint-Martin-de-Valamas et le président du conseil général se sont réunis à la salle des fêtes d'Arcens pour aborder plusieurs projets en cours sur le territoire.

Il fut notamment question du projet d'aménagement de l'ancienne usine Murat, à Saint-Martin-de-Valamas. La communauté de communes a le projet de créer une sorte de musée pour conserver la mémoire de l'industrie du bijou. Mais le lieu n'aurait pas qu'une simple vocation patrimoniale. « Il permettra de développer l'emploi dans les Boutières puisque des ateliers seront mis à destination des créateurs », explique Michel Chantre, conseiller général et président de la communauté de communes des Boutières.

**Une voie douce sur le CFD**

Autre projet, cette fois-ci touristique : l'aménagement d'une voie douce sur l'ancienne voie de chemin de fer, entre le Cheylard et Saint-Agrève. Déjà mise en place entre la Voulte-sur-Rhône et le Cheylard, cette voie douce, appelée « Dolce via », est très prisée des promeneurs et VTT. Les travaux d'aménagement de la seconde portion de voie devraient s'achever en 2014 et permettre un développement des loisirs de plein air sur les communautés de communes des Boutières et du Haut-Vivara.

Mais aussi de mettre en valeur l'ancienne voie du Chemin de fer départemental (CFD). Le président du conseil général de l'Ardèche a indiqué « vouloir soutenir ces deux projets structurants pour notre territoire », annonce Michel Chantre.

**A.L.**

### Vers un regroupement des deux ADMR ?

**A**u cours de la réunion, il fut aussi question des difficultés rencontrées par les deux structures de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) des Hauts Boutières et de Saint-Martin-de-Valamas. « On a chez les deux associations, des bénévoles qui s'essouffent », explique Michel Chantre. L'idée a donc été émise de regrouper les deux associations. « Cela permettra de moins mobiliser les bénévoles et de mieux professionnaliser le secteur. Les bénévoles ne se-

Lors de la visite d'Hervé Saulignac sur les cantons du Cheylard et de Saint-Martin-de-Valamas, les élus ont fait le point sur la création d'un multi-commerces, chambres d'hôtes et restaurant aux Nonières ; mais aussi sur le chantier d'éclaircissement de la RD21 en direction de Vernoux sur le chantier de la place de Serre au Cheylard. Autant de projets sur lesquels nous reviendrons dans nos prochaines éditions.